

ANALYSE

« De Blair à Brown : plus qu'une succession ? »

Présentée comme inévitable au lendemain de la défaite essuyée par le *New Labour* aux élections locales de mai 2006, la question de la succession de Tony Blair à la tête du gouvernement britannique semble désormais avoir trouvé une réponse claire. Le Congrès annuel du Parti travailliste, à la fin du mois de septembre, a en effet permis à Gordon Brown de se poser de nouveau en seul successeur légitime et de contenir ainsi, dans le même mouvement, les ambitions de John Reid ou Alan Johnson, respectivement ministres de l'Intérieur et de l'Éducation. Âgé de 55 ans, l'actuel Chancelier de l'Échiquier (ministre de l'Économie et des Finances) pourrait rejoindre le *10 Downing Street* au cours des douze prochains mois.

Si la politique intérieure ne devrait *a priori* pas être influencée outre mesure par cette passation de pouvoirs, Gordon Brown ayant activement participé à sa définition depuis 1997, il pourrait en aller différemment de deux autres domaines hautement stratégiques et sensibles : les relations internationales et la question européenne. Se livrant à une sorte de jeu de miroirs entre les positions de Tony Blair sur ces sujets et celles que l'on pourrait attendre de Gordon Brown, cette note explore les quelques pistes susceptibles d'être empruntées par le probable futur Premier ministre.

La Grande-Bretagne et le monde : vers une politique moins atlantiste et moins européenne mais plus resserrée vers l'Afrique ?

Taxée tour à tour d'« optimiste » ou d'« impérialiste », la politique étrangère britannique s'est, depuis le retour au pouvoir des travaillistes en mai 1997, explicitement rangée sous la bannière de l'interventionnisme.

La politique étrangère a, plus généralement, paru dominer le second mandat de Tony Blair (2001-2005) et, par là même, conditionné une large part de la vie politique nationale.

Souvent interprétée à l'aune de la « relation spéciale » traditionnellement entretenue par la Grande-Bretagne avec les États-Unis, la politique étrangère « blairiste » s'appuie certes sur le maintien de liens privilégiés avec Washington, mais entend les concilier avec l'ambition affichée du Premier ministre de faire de son pays un « acteur dirigeant » de l'Union européenne. Londres doit, pour ce faire, s'ériger en « pont » entre les deux rives de l'Atlantique. L'enjeu sous-jacent est ainsi, selon Tony Blair, de permettre l'émergence d'une « puissance unipolaire », reposant sur « un partenariat stratégique entre l'Europe et les États-Unis », partenariat dont la principale vertu serait d'empêcher les seconds de recourir à l'unilatéralisme¹.

Interventionniste, la politique étrangère néo-travailliste se veut également morale.

Cet aspect est particulièrement bien saisi par le concept de « société cosmopolite »². Présentée comme la réponse la plus adaptée aux défis que pose la globalisation en termes de sécurité collective et de défense des droits de l'Homme, la « société cosmopolite » que défend Tony Blair prend appui sur une conception éthique du nouvel ordre global. Il s'agit, schématiquement, d'affirmer l'existence d'un socle de valeurs et de principes jugés

¹ Entretien accordé au *Financial Times*, le 28 avril 2003.

² On renverra à ce sujet au discours prononcé à l'*Economic Club* par Tony Blair à la suite de l'intervention alliée au Kosovo : Tony Blair, « Doctrine of the international Community », Chicago, 24 avril 1999.

universels (garantie d'élections libres et disputées, respect de la dignité humaine, droit d'ingérence humanitaire, etc.). Selon lui, la méconnaissance de ce « patrimoine commun de l'Humanité » par un État tracerait ainsi d'une main ferme la frontière entre le « cosmopolitisme » et ses ennemis que sont le nationalisme et l'autoritarisme. Elle légitimerait surtout, aux yeux du chef du gouvernement britannique, les interventions militaires au Kosovo et en Irak, puisqu'il est désormais des guerres « anciennes » et des guerres « modernes ». Les premières se faisaient pour des territoires. Les secondes, « justes » et marquées par la globalisation, se font et se feront pour des « valeurs »³.

Cette dimension a également été avancée pour justifier les efforts déployés par le Royaume-Uni en faveur d'une réforme de l'ONU et de son Conseil de sécurité ou contre la prolifération des armes nucléaires, chimiques et bactériologiques⁴. La *moralisation* de la diplomatie ainsi définie par Tony Blair a toutefois fait l'objet d'ajustements, comme l'attestent le silence sur la situation en Tchétchénie ou le récent retour du Royaume-Uni parmi les principaux exportateurs mondiaux d'armement.

L'arrivée probable de Gordon Brown à la tête du gouvernement annonce-t-elle une refonte de la « grande diplomatie » voulue par Tony Blair ?

S'il est évidemment très délicat de chercher à répondre à une telle question, on peut cependant faire état des hypothèses établies par certains observateurs à partir des prises de positions les plus récentes de Gordon Brown et de ses partisans. Il semble, tout d'abord, que Gordon Brown entende redéfinir divers aspects de la relation unissant son pays aux États-Unis. Interrogé à ce sujet en septembre 2006, le ministre de l'Économie et des Finances a certes indiqué que la Grande-Bretagne conserverait sa place aux côtés des États-Unis dans la « guerre contre le terrorisme », mais a laissé planer le doute quant à la nature de cet engagement en estimant préférable de porter avant tout l'effort sur « les cœurs et les esprits ». Ces propos pour le moins sibyllins doivent certainement être lus à la lumière de ceux tenus récemment par Ed Balls, ancien conseiller spécial du Chancelier de l'Échiquier et ministre depuis peu. Le jeune parlementaire travailliste, se penchant sur la question des conflits au Moyen-Orient, proposait, en substance, de préférer l'aide au développement à une guerre sans merci contre le fondamentalisme islamique.

Cette remise en question à peine voilée de ce qui peut être considéré comme l'une des priorités de Washington doit, selon Mark Leonard, être prise au sérieux. Membre de l'influent *Centre for European Reform* et acteur clef de la définition de la politique étrangère du *New Labour* depuis plusieurs années, Mark Leonard estime en effet que Gordon Brown pourrait à terme adopter une posture proche de celle choisie par la Chancelière allemande Angela Merkel : « atlantiste sans ambiguïté, tout en se réservant le droit de critiquer ». Le départ prochain de l'Administration Bush ouvrirait en outre, selon cet expert en relations internationales, une réelle fenêtre d'opportunités en rendant presque inévitable un retrait des troupes britanniques en Irak. Audacieuse, la thèse de Leonard ne paraît pas infondée. S'il ne s'est pas, à l'origine, opposé à l'engagement militaire aux côtés des États-Unis, Gordon Brown a fait part, ces dernières semaines, de réserves quant à la gestion actuelle de la situation irakienne. En outre, comme tendent à le démontrer les exemples de José Luis Zapatero et de Romano Prodi, une telle décision semblerait plus facile à assumer pour un Premier ministre entrant en fonction⁵. Enfin, sur le plan de la politique intérieure, cette initiative présenterait l'intérêt non négligeable, à quelques mois des élections générales, de placer sur la défensive tant les libéraux-démocrates (qui y sont favorables) que les conservateurs (qui, contraints par l'opinion publique, ne pourraient s'y opposer).

La politique étrangère « brownienne » ne devrait pas, par ailleurs, se départir de la dimension morale développée par son prédécesseur.

La politique étrangère de Gordon Brown pourrait également emprunter d'autres voies que celles définies par Tony Blair. Si ce dernier a prétendu enchâsser la diplomatie britannique dans le large cadre de la « défense de la paix et de la démocratie » dans le monde, Gordon Brown pourrait faire le choix d'un *resserrement*, en privilégiant avant tout un plus grand engagement envers les pays du Sud. Selon Mark Leonard, la politique étrangère « moins atlantiste et moins européenne » du probable gouvernement Brown offrirait, en effet, une place significative à l'aide au développement et à la lutte contre la pauvreté. Il est manifeste que le Chancelier de l'Échiquier cherche, sur ces questions et depuis plusieurs années, à affirmer une forme d'expertise, voire une singularité par rapport à ses principaux rivaux. C'est ainsi à son initiative que le budget du Département pour le Développement international a vu son montant tripler depuis 1997. Le ministre de l'Économie et des Finances s'est par ailleurs, en 2005, personnellement impliqué dans la campagne « *Make Poverty History* », censée marquer la mobilisation de son pays dans la « lutte contre la pauvreté » à quelques mois de la présidence britannique du G8. Il a également pris une part active à la mise en place d'une « Commission pour l'Afrique » ambitionnant de poser les jalons d'un « Plan Marshall » pour ce continent. Son arrivée à la tête du Royaume-Uni

³ Tony Blair, « Doctrine of... », *op. cit.*

⁴ Le gouvernement a ainsi décidé, en 2000, de bloquer les crédits d'achat de plus d'une soixantaine de pays suspectés de ne pas respecter la démocratie.

⁵ Profitant de la légitimité accompagnant traditionnellement une victoire électorale récente, l'Espagnol José Luis Zapatero et l'Italien Romano Prodi ont en effet, dès les premiers jours de leurs mandats de chef de gouvernement, annoncé leur décision de désengager leur pays respectif du conflit irakien.

pourrait dès lors lui permettre de porter ce « New Deal » pour l'Afrique qu'il appelle de ses vœux depuis maintenant plus de deux ans⁶.

Blair, Brown et l'Union européenne : vers une « nouvelle Europe globale » ?

Véritable programme de gouvernement avant l'heure, le discours prononcé par Gordon Brown lors du dernier congrès travailliste a passé sous silence la question européenne.

Une telle omission augure-t-elle d'un retour vers l'« euroscepticisme » qui caractérisa le *Labour Party* jusqu'au milieu des années 1980 ? De telles orientations trancheraient, à première vue, avec la posture adoptée par Tony Blair depuis son accession au pouvoir. L'actuel Premier ministre n'a, en effet, jamais fait mystère de sa volonté de rompre avec ce qu'il désignait, en 1997, comme « l'ambivalence [de son pays] vis-à-vis de l'Europe »⁷. L'amorce du premier mandat néo-travailliste (1997-2001) a ainsi été placée sous le signe d'un volontarisme que confirmèrent, entre autres, la signature de la Charte sociale du Traité de Maastricht ou l'annonce d'un référendum sur l'Union économique et monétaire (UEM). La prétention au *leadership* qui s'ensuivit a récemment pu se nourrir des victoires du « non » lors des référendums sur le traité constitutionnel organisés en France et aux Pays-Bas. Celles-ci ont, au moins sur le plan des représentations, renforcé la position de Tony Blair au sein de l'échiquier européen, et ce au détriment de la France et de « l'axe Paris-Berlin ».

La manière dont fut abordé le dossier de l'adhésion à la monnaie unique européenne relativise néanmoins la portée de ce volontarisme affiché. La décision prise par le Premier ministre conservateur John Major de ne pas adopter l'euro dès sa création semblait pourtant, après la victoire du *New Labour* en 1997, prendre la voie d'une renégociation avec l'annonce d'un possible référendum sur la question. Le report *sine die* de ce dernier a, de ce fait, pu être perçu comme révélateur d'une stratégie d'évitement de tout risque politique. Dès 1997, le Trésor avait en effet adjoint aux « critères de Maastricht » une batterie de « tests » censés renseigner de manière objective sur l'intérêt pour la Grande-Bretagne de se joindre à la zone euro⁸. Les évaluations réalisées en 1997 et 2003, et présentées par Gordon Brown, conclurent à un report de l'adhésion, écartant ainsi tout débat dans un contexte national jugé par trop défavorable¹⁰.

Au-delà de la question de l'euro, le bilan du volontarisme « blairiste » en matière européenne révélera, à n'en pas douter, une certaine complexité. Cette dernière est en grande partie liée à la recherche quasi-permanente d'un équilibre entre atlantisme et européanisme.

La Défense offre, à ce titre, une grille d'analyse pertinente en raison de son caractère stratégique évident. La politique de l'« entre-deux » développée par la Grande-Bretagne a conduit les gouvernements successifs de Tony Blair à faire coïncider leurs engagements au sein de l'OTAN et de l'Union européenne. Tout en militant pour un élargissement de l'Alliance aux anciennes Républiques de l'Est, Londres s'est ainsi mobilisée pour une accélération de l'intégration européenne de certaines de ces nations (Roumanie, Bulgarie et Croatie, principalement). La revendication de chef de file d'une « nouvelle Europe » plus atlantiste ne doit toutefois pas masquer les avancées réalisées aux côtés de partenaires européens plus « classiques » : en 1998, le gouvernement britannique a, par exemple, posé les fondations d'un partenariat militaire avec Paris (Accord de Saint-Malo) et activement participé, un an plus tard, à la mise en place d'une *Euroforce* de 60 000 hommes à l'horizon 2003 (Accord d'Helsinki).

L'attitude critique du ministre Brown vis-à-vis de l'Union européenne préjuge-t-elle de la position qui serait finalement retenue par le probable futur Premier ministre ?

Il semble établi que le gouvernement Brown entende se démarquer de la stratégie du *Foreign Office* consistant, depuis 1997, à prendre part aux projets européens quels qu'ils soient de manière à les influencer. Par ailleurs, nombreux sont ceux qui insistent sur les effets générés par un contexte national préélectoral. Le choix d'une ligne eurosceptique réduirait incontestablement l'espace dans lequel David Cameron et les conservateurs entendent déployer leur discours d'opposants. Plus globalement, c'est donc la question de la « vision politique » de Gordon Brown qui est posée. Résolument enclin à préférer la coopération intergouvernementale à l'intégration communautaire, Tony Blair s'était néanmoins, sur certains points, explicitement engagé en faveur de la construction d'une « Europe puissance ». Gordon Brown pourrait au contraire arrimer son « approche réfléchie et prudente »¹¹ du dossier européen à l'unique choix d'une « Europe du libre marché ». Certaines prises

⁶ Gordon Brown & Jim Wolfensohn, « A New Deal for World's Poor », *The Guardian*, 16 février 2004.

⁷ Gordon Brown, « We will always strive to be on your side », discours prononcé lors du Congrès annuel du Parti travailliste, Manchester, le 25 septembre 2006.

⁸ Cité par Jacques Leruez, « Vers une Europe anglo-saxonne ? », in Jacques Leruez (dir), *Londres et le monde. Stratèges et stratégies britanniques*, Paris, Autrement, coll. « CERI », 2005, p. 81-111.

⁹ Ces tests portaient, pour l'essentiel, sur la convergence des cycles économiques du Royaume-Uni et de la zone euro et sur la préservation du dynamisme économique et financier du premier.

¹⁰ Les instituts de sondage MORI et ICM avançaient ainsi, en 2005, que près de trois Britanniques sur cinq se déclaraient « défavorables » à l'adoption de l'euro par leur pays.

¹¹ Gordon Brown, « Chancellor's speech at Mansion House », 20 juin 2001.

de position récentes de l'élu écossais et de ses proches sont interprétées dans ce sens par plusieurs observateurs des sphères politiques britannique et européenne.

Le document *Global Europe*, publié en octobre 2005, a ainsi fait l'objet de commentaires pour le moins pessimistes. Gordon Brown y assimile l'Union européenne à un simple « bloc commercial », « centré sur soi » et « inflexible ». Distancée par ses concurrents économiques et commerciaux, l'Union n'aurait en outre pas les moyens de se donner une identité politique. L'idée même d'intégration européenne ne ferait dès lors plus sens et devrait s'effacer devant « une méthode ouverte de coopération » permettant de développer des politiques « s'ajustant aux circonstances nationales ». Le Chancelier de l'Échiquier s'oppose, par exemple, à une augmentation des ressources communautaires. Il conteste par ailleurs la pertinence de toute velléité d'harmonisation fiscale au niveau européen, une « concurrence équitable » entre les systèmes nationaux pouvant seule, à ses yeux », répondre « aux défis d'un marché de plus en plus global ». La croissance, l'innovation et l'emploi imposeraient également d'alléger le « fardeau » que ferait peser la régulation communautaire sur les entreprises européennes. Enfin, réaffirmant une stratégie d'investissement dans le capital humain chère au *New Labour*, Gordon Brown enjoint les États membres à porter leur effort sur la formation continue, ultime voie vers l'« employabilité » et le développement de l'aptitude des individus à « s'adapter au changement ».

La « nouvelle Europe globale » que le ministre de l'Économie et des Finances veut voir émerger est, par conséquent, assimilée par certains - notamment en France¹² - à un abandon du projet politique européen. La nature du socle sur lequel Gordon Brown désire la fonder révèle, il est vrai, une approche essentiellement économique : augmentation de la productivité et de la compétition, amélioration des « qualifications individuelles » et de la « flexibilité de la main-d'œuvre », et ouverture commerciale vers le reste du monde.

Encore timide, une autre hypothèse se fait toutefois jour depuis quelques mois : en échange d'avancées notables sur la réforme de la Politique agricole commune, Gordon Brown pourrait se rallier à la feuille de route pour l'adoption de la Constitution européenne qu'Angela Merkel souhaite présenter lors de la prochaine présidence allemande de l'Union en 2007.

Les deux ou trois années séparant la mise en place d'un nouveau gouvernement travailliste des prochaines élections générales pourraient donc, pour les deux questions abordées ici – les relations internationales et le dossier européen – être marquées par de sensibles inflexions. Vraisemblablement moins interventionniste et moins volontariste, la « Grande-Bretagne de Brown » pourrait renoncer à son statut de carrefour privilégié des relations euro-états-uniennes. En outre, tout en affirmant un devoir moral vis-à-vis des pays du Sud, le futur locataire du *10 Downing Street* devrait assumer explicitement un recentrage autour de l'intérêt national, comme en témoigne l'emploi désormais récurrent dans ses discours de la notion de « *britishness* », sorte d'appel à un renouveau du patriotisme et de l'identité britanniques.

> Jérôme Tournadre-Plancq, Département Institutions et société

Bibliographie :

- Ed Balls, « Could Economics Bring Peace to Gaza? », *Fabian Review*, été 2006, p. 10-11.
- Gordon Brown, *Global Europe : Full-employment Europe*, Londres, HM Treasury, octobre 2005.
- Antoine Capet et Aissatou Sy-Wonyu (dir.), *La « Relation spéciale » entre le Royaume-Uni et les États-Unis*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 2003.
- Nathalie Champroux, « Tony Blair et Gordon Brown face à la question de l'adoption de l'euro », 2005, <http://www.univ-paris3.fr/recherche/sites/eedea/cervepas/index.htm>
- Françoise de La Serre, Jacques Leruez et Helen Wallace (dir.), *Les Politiques étrangères de la France et de la Grande-Bretagne depuis 1945. L'inévitable ajustement*, Paris, Les Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques & Berg, 1990.
- Mark Leonard, « So, Gordon : What Exactly have you got Planned for the World ? », *The Spectator*, 26 septembre 2006, pp. 14-15.
- Jacques Leruez (dir.), *Londres et le monde. Stratèges et stratégies britanniques*, Paris, Autrement, coll. « CERL », 2005.
- François-Charles Mougel, *Royaume-Uni, les années Blair*, Paris, La Documentation française, coll. « Études de la Documentation française », 2005.
- Robert Preston, *Brown's Britain*, Londres, Short Books, 2005.
- Jérôme Tournadre-Plancq, *Au-delà de la gauche et de la droite, une troisième voie britannique ?*, Paris, Dalloz, 2006.

¹² Voir notamment Zaki Laïdi, « L'Europe selon Gordon Brown est un problème et pas une solution », *Le Temps*, 28 octobre 2005 : <http://www.laïdi.com/comment/281005.pdf> ; ainsi que Jean Pisani-Ferry, « L'Europe sert-elle encore à quelque chose ? », *Telos-eu*, 19 mai 2006, http://www.pisani-ferry.net/article.php3?id_article=209

BRÈVES

Union européenne

> L'UNION EUROPÉENNE DOIT TIRER LE MEILLEUR PARTI DU CHANGEMENT DÉMOGRAPHIQUE

La Commission européenne continue à communiquer sur les seuls aspects positifs du vieillissement démographique de l'Europe (augmentation de l'espérance de vie, progrès accomplis en matière de santé). Lors du premier forum des 30 et 31 octobre sur ce dossier, V. Spidla, commissaire en charge des Affaires sociales, a plaidé pour une Union européenne favorisant les projets familiaux de ses citoyens, valorisant le travail et sachant intégrer les migrants. Les questions techniques se sont surtout focalisées sur la conciliation vie familiale/vie professionnelle qui selon tous les participants appelle à une forte mobilisation, voire une méthode ouverte de coordination consacrée à la politique familiale. Pour la présidence finlandaise, **les États membres doivent respecter leurs obligations en matière de prise en charge de la petite enfance** découlant de la Stratégie de Barcelone. 33 % des enfants âgés de moins de 3 ans et 90 % de ceux âgés de 3 à 6 ans sont concernés. Ursula von der Leyen (CDU), ministre allemande des Familles, a souligné les difficultés rencontrées par les jeunes femmes. L'allongement des études et de la période d'intégration sur le marché du travail retarde en effet le moment d'avoir des enfants, et accroît en parallèle le risque d'infertilité. La mise en place d'une « Alliance européenne pour les familles » devrait constituer un point fort de la future présidence allemande.

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=SPEECH/06/647&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en> ; http://ec.europa.eu/employment_social/emplweb/events/event_fr.cfm?id=625

> M.-C. M.

> POLITIQUE EUROPÉENNE RFID : DE « L'INTERNET DES OBJETS » À « L'INTERNET DU PEUPLE »

2 190 personnes ont participé à la consultation publique de la Commission européenne sur la révolution de la RFID (Radio Frequency Identification Device). 61 % jugent insuffisantes les informations sur cette technologie et estiment que les étiquettes de radio-identification des biens de consommation devraient être automatiquement désactivées au sortir des magasins. Les deux tiers des répondants réclament une identification claire des étiquettes radio. Enfin, 70 % estiment que les recherches en matière de technologies de protection de la vie privée, qu'il s'agisse de pouvoir lire, désactiver, voire détruire les puces, devraient être encouragées, ce à quoi s'est engagée Viviane Reding. Rappelant qu'on estime qu'en 2015 nous coexisterons avec quelque mille milliards de capteurs liant les mondes physique et numérique, la commissaire européenne à la Société de l'information a insisté sur le fait que cet « *Internet des objets* » est aussi un « **Internet du peuple** », **fondé sur la transparence et la liberté de consentement, qu'il convient d'encadrer** afin que les citoyens contrôlent l'utilisation qui est faite des informations les concernant. Outre-Atlantique, le *RFID Consortium for Security and Privacy* vient de publier une étude portant sur la première génération de cartes de crédit dotées de puces RFID, d'ores et déjà utilisées par quelque 20 millions d'Américains et plus de 150 000 magasins. Aucun des 20 types de cartes testés n'a résisté aux attaques d'une équipe d'universitaires américains : toutes faisaient fuiter les noms, numéro de carte, date de validité et autres données contenues dans les puces, de sorte qu'il est facile de les cloner.

<http://www.rfidconsultation.eu/> ; <http://www.fcw.com/article96500-10-17-06-Web&newsletter=yes> ;
<http://prisms.cs.umass.edu/~kevinfu/papers/RFID-CC-manuscript.pdf>

> N. B.

> L'ÉLARGISSEMENT À PAS COMPTÉS DE LA ZONE SCHENGEN

Le 25 octobre, le Parlement européen a adopté la base juridique du nouveau système d'information Schengen de deuxième génération (SIS II), fichier qui conditionne la participation des nouveaux États membres et de la Suisse à un espace de sécurité sans frontières intérieures. Les députés européens n'ont pas mis pour autant sous le boisseau **leur ligne, plus stricte à l'égard de l'utilisation de la biométrie et des données à caractère personnel stockées dans SIS II**. Ils ont repoussé l'introduction de la clause spécifique demandée par l'Allemagne, permettant à ses services de renseignements (strictement distincts de ses services de police) d'accéder aux informations stockées dans SIS II. Si l'Allemagne maintenait sa position au Conseil Justice et Affaires intérieures de décembre prochain, une deuxième lecture du Parlement serait nécessaire. Les retards s'accroissent : SIS II, qui aurait dû être opérationnel en 2007, pourrait n'être mis en place qu'en juin 2008.

http://www.europarl.europa.eu/news/expert/infopress_page/019-11920-293-10-42-902-20061020IPR11865-20-10-2006-2006-false/default_fr.htm

> M.-C. M.

International

> VERS UNE CONVENTION INTERNATIONALE POUR LUTTER CONTRE LE « CRIME PHARMACEUTIQUE »

La contrefaçon de médicaments concerne aujourd'hui, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé, 10 % du marché mondial. L'utilisation accrue d'Internet, l'élargissement des frontières européennes à un espace où les règles de contrôle aux frontières ne sont pas encore homogènes, pourraient être sources d'une amplification de ce phénomène et de son développement en Europe. Aussi, la protection de la santé des Européens contre les menaces que représentent la production, la mise sur le marché et la consommation de médicaments contrefaits était-elle au cœur d'une conférence organisée les 23 et 24 octobre à Moscou dans le cadre de la présidence russe du Comité des ministres du Conseil de l'Europe. L'ensemble des participants (institutionnels, acteurs de l'industrie et du commerce pharmaceutiques, professions de santé, associations de consommateurs et de patients) **ont proposé d'élaborer une convention pour lutter contre ce qu'ils qualifient de « crime pharmaceutique »**. Cette proposition rejoint la résolution adoptée en septembre dernier par le Parlement européen, par laquelle il incitait l'Union européenne à jouer un rôle moteur dans la promotion d'une Convention mondiale créant dans la législation de chaque pays une incrimination pénale spécifique (crime ou délit) concernant la contrefaçon de médicaments, le recel et la distribution de médicaments contrefaits.

<http://www.coe.int/t/dc/press/source/factsheetmed.pdf> ;

http://www.europarl.europa.eu/omk/sipade3?SAME_LEVEL=1&LEVEL=2&NAV=X&DETAIL=&PUBREF=-//EP//TEXT+MOTION+P6-RC-2006-0467+0+DOC+XML+V0//EN

> *N. B.*

> LA CHINE POUR LA PREMIÈRE FOIS DEVANT L'ORGANE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS DE L'OMC

Alors que la Chine est entrée à l'OMC il y a 5 ans, c'est la première fois que l'Organe de règlement des différends a été saisi à son encontre. Déposée conjointement par le Canada, les États-Unis et l'Union européenne le 26 octobre, la plainte porte sur **les droits de douane pratiqués par Pékin sur les pièces détachées automobiles** : lorsque ces pièces importées représentent plus de 60 % de la valeur d'une voiture assemblée en Chine, les douanes leur appliquent les mêmes droits que ceux sur les véhicules complets (25 % contre 10 %), ce qui revient, de manière détournée, à imposer un niveau minimal de 40 % de contenu local dans les véhicules assemblés en Chine, pratique contraire aux règles du commerce international. Cette plainte pourrait être le début d'une longue série, les compétiteurs de l'Empire du Milieu accumulant des déficits commerciaux face à un pays accusé de ne pas jouer la carte de l'ouverture. Rappelons que sur les 7 premiers mois de l'année 2006, les États-Unis ont affiché un déficit commercial de 121 milliards de dollars face à la Chine. L'enjeu est également d'importance pour l'UE dont les constructeurs automobiles réalisent un quart de la production de véhicules fabriqués en Chine et y exportent annuellement près de 3 milliards de dollars de pièces détachées.

(Sources : http://www.wto.org/french/news_f/news06_f/dsb_26oct06_f.htm ; données chiffrées : Association des constructeurs européens, Organisation internationale des constructeurs automobiles)

> *N. B.*

> PROTOCOLE DE KYOTO : LANCEMENT DU TROISIÈME MÉCANISME DE FLEXIBILITÉ

Pour faciliter les engagements pris par les États, le protocole de Kyoto prévoit la possibilité de recourir à des mécanismes dits de flexibilité en complément des politiques et mesures qu'ils devront mettre en œuvre au plan national. Ces mécanismes sont au nombre de trois : 1 / les permis d'émission qui permettent de vendre ou d'acheter des droits à émettre entre pays industrialisés ; 2 / le mécanisme de développement propre (MDP) qui repose sur la réalisation de projets permettant à des entités des secteurs public ou privé de pays industrialisés d'investir dans des activités réductrices d'émissions de gaz à effet de serre dans des pays en développement et d'acquiescer en retour des crédits ensuite utilisés pour compenser leurs propres émissions ou vendus sur le marché libre ; 3 / **la mise en œuvre conjointe (MOC) qui permet aux pays développés d'investir dans d'autres pays développés ou dans des pays à économie en transition de l'Europe centrale et de l'Est et d'obtenir des quotas d'émission de carbone**. C'est ce troisième mécanisme de flexibilité que le secrétariat de la Convention sur les changements climatiques a lancé le 26 octobre. Les premiers projets (fermes éoliennes, sylviculture) devraient être examinés lors de la prochaine Conférence des Nations unies sur les changements climatiques en novembre.

<http://unfccc.int/2860.php>

> *N. B.*

Rapport, étude, enquête, colloque

> SUISSE : LA « CONCURRENCE REGULÉE » POUR FAIRE FACE AUX COÛTS CROISSANTS DE LA SANTÉ

La Commission pour les questions conjoncturelles, chargée en Suisse, au niveau fédéral, de traiter des questions économiques stratégiques, a consacré son rapport annuel 2006 à la réforme du système de santé. Consciente que le système suisse est l'un des plus chers au monde et soucieuse des pressions à la hausse engendrée par le progrès technique et le vieillissement démographique ainsi que du rendement décroissant de la hausse des dépenses, **la Commission propose de développer tout à la fois les éléments concurrentiels et étatiques d'une régulation.** Au titre de la concurrence, elle entend permettre aux assureurs de développer un conventionnement sélectif des prestataires de biens et services de santé et de diversifier les contrats proposés (quitte à limiter le « libre choix » des patients) ; elle recommande aussi d'unifier le marché intérieur sur lequel se fournissent les hôpitaux et de développer les importations de médicaments en provenance de l'Union européenne. Au titre de l'intervention publique, elle propose principalement de revoir le financement des hôpitaux (en le confiant à la seule assurance-maladie) et leur tarification (en instaurant la tarification à l'activité) de façon à renforcer le contrôle d'un secteur qui absorbe la moitié des dépenses.

<http://www.kfk.admin.ch/f.htm> ; <http://www.kfk.admin.ch/pdf%20f/RA06.pdf>

> S. L- B.

> DES TAUX DE MORTALITÉ LIÉS AU CANCER SUPÉRIEURS À LA NORME DANS LES USINES FABRIQUANT DES ORDINATEURS ?

Une étude publiée dans le journal *Environmental Health* établit un rapport entre des taux de mortalité et de cancer très au-dessus de la norme et le fait de travailler dans des usines de micro-ordinateurs, de semi-conducteurs, de circuits intégrés et autres composants électroniques. L'auteur, chercheur à l'université de Boston, s'appuie notamment sur une analyse des données collectées de 1969 à 2001 par IBM sur la mortalité de ses employés, qu'un tribunal américain a ordonné à l'industriel de rendre publiques. Il analyse le cas de 32 000 personnes ayant travaillé dans ses usines au moins cinq ans et qui sont décédées entre 1969 et 2001. **Par rapport à un référentiel de 100 pour la population moyenne, les employés d'IBM afficheraient un taux de mortalité proportionnel de 107 pour les hommes et de 115 pour les femmes.** Ce taux grimperait même à 166 pour la mortalité liée à des cancers du cerveau ou affectant le système nerveux, à 162 pour les cancers du rein, à 179 pour les cancers de la peau et à 126 pour les cancers du pancréas. Avec un PCMR (taux proportionnel de mortalité liée au cancer) de 212 pour le cancer du rein et de 163 pour les cancers du sang ou des tissus lymphatiques, les femmes seraient particulièrement exposées. La publication de prochaines études, dont l'une menée depuis 2004 par l'Association américaine de l'industrie des semi-conducteurs sur 200 000 employés, permettra peut-être de mieux apprécier ces risques sanitaires.

<http://www.ehjournal.net/content/5/1/30> ; http://www.sia-online.org/iss_whs.cfm

> N. B.

> LES BRITANNIQUES, PREMIERS GASPILLEURS D'ÉNERGIE EN EUROPE ?

Selon une étude de l'Energy Saving Trust, une association de consommateurs, menée auprès de 5 000 personnes de cinq pays européens (Allemagne, Espagne, France, Italie et Royaume-Uni), les Britanniques, avec un total de 32 actions par semaine menant à une déperdition d'énergie, soit deux fois plus que les Allemands et les Espagnols, seraient les plus grands gaspilleurs d'énergie en Europe. En cause, dans ce pays dominé par le secteur tertiaire, les mauvaises habitudes des habitants (71 % d'entre eux) de laisser les appareils électroniques fonctionner quand ce n'est pas nécessaire. En conclusion, l'étude, publiée le 23 octobre, estime que **si rien ne change, le Royaume-Uni gaspillerait 16 milliards d'euros et 43 millions de tonnes de dioxyde de carbone d'ici 2010**, soit l'équivalent des émissions de plus de 7 millions de foyers britanniques.

<http://www.est.org.uk/>

> N. B.

> LES DISCRIMINATIONS LIÉES À L'ORIGINE NE SE LIMITENT PAS AUX EMPLOIS PEU QUALIFIÉS

Si les étrangers et les personnes issues de l'immigration sont plus exposés au chômage, l'idée selon laquelle cette donnée traduirait l'existence de discriminations dans l'accès à l'emploi est souvent nuancée par le fait que cette frange de la population est relativement moins qualifiée. C'est pourquoi les chercheurs de l'IRES se sont attachés à vérifier, dans le cadre de deux études de cas, s'il existe ou non de telles discriminations s'agissant des travailleurs hautement qualifiés : les médecins étrangers exerçant en hôpital public et le secteur des télécommunications. Au vu de ces deux études, **les discriminations liées à l'origine dans l'accès aux emplois très qualifiés paraissent avérées**, même si elles peuvent prendre des formes différentes suivant les secteurs d'activité et que la situation s'améliore pour certains d'entre eux. À cet égard, il semble que l'internationalisation d'une très grande entreprise française de télécommunications ait été un vecteur d'ouverture globale du

recrutement, même si la sélection des nationalités semble avoir été fonction des stratégies de développement de l'entreprise.

(Source : Entretiens de l'IRES du 19 octobre 2006, « La tête de l'emploi : les salariés hautement qualifiés dans les télécommunications et à l'hôpital », étude menée par Yves Lochard, Christèle Meilland et Mouna Viprey : <http://www.ires-fr.org/files/publications/lettre/lettre69.pdf>)

> *M. M.*

> **LE BUDGET TIC DES MÉNAGES FRANÇAIS AUJOURD'HUI ET À L'HORIZON 2010, SELON L'IDATE**

L'Institut audiovisuel et des télécoms en Europe (Idate) vient de publier la troisième édition de son étude consacrée à l'analyse des comportements et des dépenses du grand public en matière de TIC. Cette enquête a été réalisée par voie téléphonique auprès de plus de 1 000 ménages français. Il ressort que **le budget actuel de services TIC comprenant les services mobiles, fixes, Internet, musique, vidéos et jeux vidéo s'élève en moyenne à 112 euros TTC par mois et par foyer**. La part des services de TIC augmente chaque année d'environ 2 %. À ce rythme, l'Idate estime que ce budget atteindrait les 123 euros à l'horizon 2010. Comment les Français répartissent-ils leurs dépenses ? Premier poste budgétaire TIC des ménages qui dépensent en moyenne 50 euros mensuels pour leurs abonnements et autres services, la téléphonie mobile est devenue un bien de consommation primaire. Cette part devrait continuer à progresser, en partie avec l'accès au mobile des 10-15 ans. Les services Internet, la télévision payante, la vidéo et les jeux vidéo devraient également continuer leur ascension. Au contraire, la téléphonie fixe, qui pâtit de la voix sur IP, et le budget musique, pour cause de téléchargement « illégal », devraient décliner de plus en plus. Ces résultats confirment les tendances de la consommation des ménages en TIC telles qu'elles ressortent de la dernière étude de l'Insee, publiée en septembre dernier.

<http://www.idate.org/pages/index.php?rubrique=etude&idr=16&idl=6&idp=163> ;

http://www.insee.fr/fr/ppp/publications/collect_doc.asp?coll=1&paru=1&avis=1&pres=1

> *N. B.*

> **CONFÉRENCE INTERNATIONALE À BRUXELLES : « LA JUSTICE JUVÉNILE EN EUROPE, UN CADRE POUR L'INTÉGRATION »**

L'Observatoire international de la justice juvénile en collaboration avec la Commission européenne et la fondation Diagrama a réuni, lors du colloque organisé à Bruxelles les 24 et 25 octobre derniers, plus de 300 représentants des institutions internationales et européennes (ONU, UE, Conseil de l'Europe), chercheurs, acteurs politiques et de terrain (ONG, travailleurs sociaux, etc.) du secteur de la justice des mineurs. Cette démarche conforte l'initiative du Comité économique et social européen (avis du 15 mars 2006) qui prône la conception d'une stratégie commune de lutte contre la délinquance juvénile au niveau de l'UE. Parmi les mesures préconisées, on retiendra principalement : 1/ l'échange d'informations et de bonnes pratiques par un renforcement des réseaux d'experts et la mise en place de programmes de formation communs, 2/ la réalisation d'un Livre Vert sur ces questions, 3/ la création d'un observatoire européen de la justice juvénile, 4/ la création d'outils de coopération entre les pays à l'instar de ceux existants pour les adultes, mais prenant en compte les spécificités de la jeunesse, 5/ la reconnaissance mutuelle des systèmes de justice juvénile et enfin, 6/ l'instauration d'un cadre juridique plus contraignant que les conventions en vigueur actuellement.

<http://www.oijj.org/plantilla.php?pag=090000>

> *L. D.*

Rédacteurs des brèves : Nathalie Bassaler (RG), Laetitia Delannoy (DQS), Stéphane Le Boulter (DQS), Michel Mazars (DIS), Marie-Cécile Milliat (DIS)

Directrice de la publication :
Sophie Boissard, directrice générale
Directeur éditorial :
Bruno Hérault, rapporteur général
Rédactrice en chef et responsable de la cellule de veille :
Nathalie Bassaler, chargée de mission
Assistante de rédaction :
Sylvie Chasseloup
Pour consulter les archives
de la Note de Veille
en version électronique :
http://www.strategie.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=12

Centre d'analyse stratégique
18 rue de Martignac
75700 Paris cedex 07
Téléphone 01 45 56 51 00
Site internet :
www.strategie.gouv.fr

